

Yawo Mensah M. Koto

L'environnementalisme en Afrique francophone

La représentation de l'environnement
dans la littérature et le cinéma africains
francophones au sud du Sahara



Cuvillier Verlag Göttingen
Internationaler wissenschaftlicher Fachverlag



L'environnementalisme en Afrique francophone





Yawo Mensah M. Koto

L'environnementalisme en Afrique francophone.
La représentation de l'environnement dans la littérature et le cinéma
africains francophones au sud du Sahara.



Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

1. Aufl. - Göttingen: Cuvillier, 2016

Zugl.: Bayreuth, Univ., Diss., 2016

© CUVILLIER VERLAG, Göttingen 2016

Nonnenstieg 8, 37075 Göttingen

Telefon: 0551-54724-0

Telefax: 0551-54724-21

www.cuvillier.de

Alle Rechte vorbehalten. Ohne ausdrückliche Genehmigung des Verlages ist es nicht gestattet, das Buch oder Teile daraus auf fotomechanischem Weg (Fotokopie, Mikrokopie) zu vervielfältigen.

1. Auflage, 2016

Gedruckt auf umweltfreundlichem, säurefreiem Papier aus nachhaltiger Forstwirtschaft.

ISBN 978-3-7369-9317-4

eISBN 978-3-7369-8317-5



Remerciements

Mes premiers remerciements vont au BIGSAS (*Bayreuth International Graduate School of African Studies*) qui m'a offert le cadre académique pour la réalisation de ces recherches.

Toute ma gratitude au Prof. Ute Fendler qui a accepté de diriger ce travail et qui n'a cessé de m'apporter son soutien tout au long de sa réalisation.

J'adresse mes sincères remerciements au Prof. Xavier Garnier et au Prof. Eunice Ngongkom pour avoir aimablement accepté d'évaluer ce travail.

Je remercie tout particulièrement mon aîné, le Dr. Selom K. Gbanou, pour ses innombrables conseils et suggestions, ses recommandations et dons d'ouvrages et surtout son rôle de mentor.

Merci au Dr. Viviane Azarian pour les enrichissantes discussions, les conseils et les recommandations d'ouvrages.

Je voudrais adresser toute ma gratitude à Rita, Hans, Kerstin, Susanne et Jochen Wagner. Je ne trouverai jamais les mots adéquats pour vous exprimer toute ma reconnaissance et toute ma gratitude.

Des remerciements singuliers à Abraham Brahima et à son épouse Dagmar pour leur disponibilité et leur soutien sans faille.

Ma gratitude ira aussi à Délia Nicoué, qui a contribué à sa manière à la réalisation de ce travail, ainsi qu'à son époux Florens Ekert.

Merci à Alice Pasciuto pour ses encouragements en dépit de la distance.

Je remercie également Marika Albrecht pour son soutien pendant la réalisation de ces recherches.

Merci à Lamine Doumbia pour son soutien fraternel.

Je n'oublie pas Carolin Christgau et sa famille qui ont également joué un rôle dans l'éclosion de ce projet de recherche.

Merci à Simon Will et Christof Bühler ainsi qu'à leurs familles respectives pour leur apport et leurs encouragements.

Mes remerciements vont également à tous les camarades étudiants et doctorants, à tous les amis et à tous ce qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.





À mes parents Angela-Joséphine Amouzou et Yawo Michel Koto.

À Rita, Hans, Jochen, Kerstin et Susanne.

À Alice...





Table des matières

| | |
|---|-----|
| Introduction générale..... | 7 |
| 1. Introduction à l’environnementalisme et à l’écocritique | 20 |
| 1.1. L’environnementalisme..... | 20 |
| 1.1.1. L’éveil d’une conscience environnementale | 20 |
| 1.1.2. La problématique de la définition | 22 |
| 1.1.3. La genèse de l’environnementalisme..... | 26 |
| 1.1.3.1. La pastorale | 26 |
| 1.1.3.2. La pastorale et le mythe d’Arcadie..... | 29 |
| 1.1.3.3. Pastorale, mythe d’Arcadie et tradition littéraire en Europe..... | 35 |
| 1.1.3.4. La pastorale américaine ou écriture de nature | 42 |
| 1.1.3.5. La « géographie de l’écriture de nature » | 49 |
| 1.1.4. De l’écriture de nature à l’environnementalisme | 53 |
| 1.2. L’écocritique | 55 |
| 1.2.1. Définition et genèse | 55 |
| 1.2.2. Champ d’investigation et évolution | 58 |
| 1.2.3. L’écocritique en Afrique | 66 |
| 2. Approche générale de l’environnement dans la littérature africaine..... | 73 |
| 2.1. L’environnement dans les œuvres coloniales | 73 |
| 2.2. L’environnement dans les œuvres postcoloniales | 82 |
| 2.2.1. La phase de l’identification avec l’environnement | 83 |
| 2.2.2. La phase de la remise en cause | 85 |
| 2.2.3. La phase de la nostalgie | 87 |
| 2.3. Environnement et mouvement du héros : voyage à l’endroit et à l’envers | 89 |
| 3. Configuration et fonctions de l’environnement..... | 93 |
| 3.1. Les éléments naturels..... | 96 |
| 3.1.1. Le soleil : horloge naturelle, source de beauté et de torture | 96 |
| 3.1.1.1. Soleil et temporalité | 96 |
| 3.1.1.2. Soleil, source de beauté et de souffrance | 105 |
| 3.1.2. La terre, ode à l’agriculture, symbole d’identité..... | 118 |



| | | |
|------------|---|-----|
| 3.1.2.1. | Terre et agriculture..... | 118 |
| 3.1.2.1.1. | Fertilité de la terre et effort de l'homme | 118 |
| 3.1.2.1.2. | La féminité de la terre | 128 |
| 3.1.2.1.3. | L'éthique du travail de la terre | 131 |
| 3.1.2.2. | Terre et identité | 134 |
| 3.1.3. | L'eau : vitalité, temporalité, identité et transition | 138 |
| 3.1.3.1. | La pluie | 139 |
| 3.1.3.2. | Le fleuve | 148 |
| 3.1.4. | L'air : douceur et exubérance..... | 158 |
| 3.2. | L'environnement biotopique..... | 166 |
| 3.2.1. | La flore : entre l'abondance de la forêt et la menace de désertification..... | 166 |
| 3.2.2. | La faune : de la diversité à l'inexistence..... | 184 |
| 3.2.3. | La dualité des éléments..... | 200 |
| 3.2.4. | Éléments naturels et configuration de l'environnement | 202 |
| 4. | L'homme et l'environnement..... | 206 |
| 4.1. | La relation de dépendance | 206 |
| 4.1.1. | Environnement généreux..... | 206 |
| 4.1.2. | Environnement hostile | 228 |
| 4.1.3. | La question de la protection de l'environnement..... | 239 |
| 4.2. | La valeur symbolique de l'environnement..... | 246 |
| 4.2.1. | Environnement, authenticité et opposition de deux mondes | 246 |
| 4.2.2. | Le recours aux sources | 259 |
| 4.2.3. | La tentative d'une « acculturation à rebours »..... | 265 |
| | Conclusion | 269 |
| | Bibliographie | 279 |



Introduction générale

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables. (Jacques Chirac)¹

Parmi les événements et faits majeurs à caractère mémorable qui ont marqué l'actualité mondiale depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, on compte un nombre non négligeable de cas ayant un rapport avec la problématique environnementale : l'explosion industrielle de Bhopal en 1984, les accidents nucléaires de Tchernobyl en 1986 et de Fukushima en 2011, le Tsunami dans l'Océan Indien en 2004, l'ouragan « Katrina » en 2007, la marée noire du golfe du Mexique en 2010 ont largement tenu en haleine l'humanité tout entière et fait couler beaucoup d'encre et de salive. La gravité de la plupart de ces catastrophes se mesure à l'aune de la difficulté des experts à établir avec certitude et exactitude l'ampleur des conséquences qu'elles ont tant sur l'homme que sur l'environnement.

Parallèlement à ces catastrophes qui, eu égard à leur caractère spectaculaire et aux situations d'urgence qu'elles provoquent, trouvent souvent un énorme retentissement médiatique, les chercheurs et les savants spécialisés dans le domaine environnemental, forts des résultats issus de leurs observations et de leurs expertises, attirent l'attention sur la multiplication de signes indiquant l'imminence, l'occurrence voire le stade avancé de certains phénomènes qui représentent un grave danger pour l'équilibre écologique de la planète. Déforestation, désertification, réchauffement climatique, disparition de la couche d'ozone, menace sur la biodiversité, les termes se multiplient et se bousculent pour tirer la sonnette d'alarme et les problèmes auxquels ils font référence sont légion.

On note par ailleurs que cette crise écologique dont l'évidence s'avère ainsi indéniable présente la particularité d'être mondialisée. Elle n'est pas seulement l'affaire des pays développés qui y contribuent largement à travers leur pollution industrielle et leur bouli-

¹ Extrait du discours prononcé le 2 septembre 2002 dans le cadre du sommet mondial du développement durable à Johannesburg en Afrique du Sud.



mie en ressources naturelles et énergétiques. Elle n'est pas non plus uniquement le problème des pays du tiers monde qui, pour pallier leur extrême pauvreté, s'adonnent parfois à une exploitation de leur environnement qui s'avère périlleuse pour la biodiversité. Devant le problème colossal qu'elle pose à l'humanité, les progrès techniques et technologiques d'une part, et leur déficit de l'autre, ne constituent pas forcément un avantage particulier ou un handicap de taille.

Les experts n'ont de cesse de souligner en outre la responsabilité humaine dans ces ennuis écologiques. Ceux-ci pointent du doigt les activités humaines, en particulier la surconsommation, les émissions de gaz polluants et certaines méthodes de productions d'énergie comme sources principales du problème. Bien plus, ils sont de plus en plus persuadés que mêmes les phénomènes naturels, dont la fréquence et la recrudescence deviennent surprenantes, sont imputables à l'homme et à son mode de vie. Aussi un changement de nos attitudes et de nos habitudes s'avère-t-il nécessaire comme le constatait Jacques Chirac :

Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. L'Europe est frappée par des catastrophes naturelles et des crises sanitaires. L'économie américaine, souvent boulimique en ressources naturelles, paraît atteinte d'une crise de confiance dans ses modes de régulation. L'Amérique Latine est à nouveau secouée par la crise financière et donc sociale. En Asie, la multiplication des pollutions, dont témoigne le nuage brun, s'étend et menace d'empoisonnement un continent tout entier. L'Afrique est accablée par les conflits, le SIDA, la désertification, la famine. Certains pays insulaires sont menacés de disparition par le réchauffement climatique.²

Ces mots de l'ancien chef de l'État français montrent que l'on ne peut plus se voiler la face. La nécessité d'un changement de comportement immédiat est incontournable, surtout lorsque l'on prend en compte les avertissements de certains chercheurs à l'instar de P. Arnould et L. Simon qui affirment que « 25 à 50% des espèces animales et végétales pourraient ne plus exister avant la fin du siècle » si rien n'est fait.³

Face à l'urgence et à la mondialisation de cette problématique, force est de constater l'éveil et la généralisation d'une conscience environnementale. Or, l'on connaît bien la

² Jean Chirac, *ibid.*

³ Paul Arnould, Laurent Simon (2007). *Géographie de l'environnement*, Paris : Belin, p. 3.



promptitude manifeste des œuvres de création artistique en général, et tout particulièrement de la littérature, à se saisir des grands thèmes qui préoccupent l'humanité – souvent même à les anticiper – et à les transposer dans le domaine de l'imaginaire. Alain Suberchicot remarque justement à ce propos :

Que la littérature s'empare de nouveaux sujets, que les frontières du littéraire soient sans cesse repoussées ne saurait surprendre, parce que le processus ne constitue pas un phénomène récent. L'histoire du fait littéraire est bien celle-là : nouveaux thèmes, nouvelles manières, bonnes ou mauvaises, et assurément mauvaises pour ceux qui aiment les traditions ; renouvellement qui est souvent l'occasion d'engendrer des réceptions favorables, voire se hisser par les moyens du neuf vers la notoriété ou le succès auprès d'un public.⁴

Le propre de la littérature, ce qu'elle a de plus intrinsèque, c'est bien cette dynamique de rénovation et d'innovation, cette aptitude à faire sienne les grandes causes de ce monde. « Écrire est un moyen d'action. C'est une forme de l'action », dira Alejo Carpentier.⁵ Dès lors, s'intéresser à l'écho que trouve la question de l'environnement dans le domaine des lettres semble légitime. Il convient justement de noter que, de tout temps, les créations artistiques dans leur ensemble se sont très souvent inspirées de l'environnement. L'environnement se révèle, en effet, comme une source d'inspiration particulièrement féconde à laquelle se réfèrent les auteurs d'œuvres d'art. Sur ce plan, la littérature semble également primer sur les autres genres, de par sa prédilection pour les descriptions souvent très approfondies et minutieuses de la nature. Alain Suberchicot y voit d'ailleurs ce qui constitue le moteur de la propriété et de l'aptitude d'auto-réinvention qui est inhérente à la pratique littéraire : « Le sentiment de la nature a sans doute sa part dans cette capacité de renouvellement de la littérature ».⁶ Le moins que l'on puisse dire, c'est que, comme le suggère si bien ce critique, « les circonstances jouent donc en faveur du motif écologique, ou encore environnemental, dans les lettres ».⁷

⁴ Alain Suberchicot (2012). *Littérature et environnement. Pour une écocritique comparée*, Paris : Honoré Champion, p. 9.

⁵ Alejo Carpentier (1968). « Le rôle social de l'écrivain », in *L'art et la société d'aujourd'hui*, Neuchâtel : La Baconnière, pp. 111-133, en ligne, www.rencontres-int-geneve.ch/volumes_pdf/rig21.pdf, consulté le 14 octobre 2014.

⁶ Alain Suberchicot, *op.cit.*, p. 9.

⁷ *Ibid.*, p. 18.



Elizabeth DeLoughrey, George B. Handley observent que ce rôle de pionnier que joue la littérature dans le « verdissement » des sciences humaines en tant que source de diffusion par excellence de la connaissance environnementale est à l'origine d'un « tournant éco-critique » dans les études littéraires, avec à la clef l'organisation de conférences internationales et la création d'une multitude de revues consacrées à la question. Seulement, ces deux auteurs constatent avec un certain regret que ce tournant écocritique semble être exclusivement circonscrit au monde occidental, et plus particulièrement au contexte anglo-saxon.⁸ Timothy Boston trouve la raison de ce présumé cantonnement spatial de l'écocritique dans le refus obstiné de l'Occident et de son idéologie de domination à accorder du crédit à toute connaissance alternative : « Alternatives are devalued and said to contain irrational, illogical, and unscientific forms of knowledge ».⁹ Or, pour Boston, la crise environnementale et l'impératif d'une promotion de sociétés « vertes » qu'elle pose nécessitent une plus grande prise en compte de la diversité dans la nature, dans l'humanité, ainsi que dans le domaine de la connaissance et de la culture. Aussi insiste-t-il à juste titre sur l'importance que peuvent avoir sur ce plan les peuples considérés comme indigènes ainsi que leurs savoirs écologiques :

Indigenous peoples have much to contribute in this regard. They have a proven history of ecological knowledge, experience and wisdom, which by its very essence, respects diversity and complexity. In contrast to dominant praxis, generally speaking, indigenous praxis does not draw a distinction between objects and subjects, natural and supernatural, body, mind and soul. Nature is vibrant, spirited and multifaceted. Indigenous praxis subscribes to a code of ethics that respects the web of life. There is an understanding of the tremendous significance of taking another being's life to feed one's people. Indigenous societies have a deep understanding of the world around them and of their relationship to the greater whole. They live with nature without destroying its bonds.¹⁰

Comme le montre si bien les convictions de cet auteur, les peuples indigènes, souvent mis au ban dans les grandes discussions qui meuvent l'humanité, ont leur mot à dire dans les débats sur la problématique environnementale et peuvent pleinement contribuer à les enrichir. C'est justement ce constat qui est sous-jacent à la réflexion que nous engageons

⁸ Elizabeth DeLoughrey, George B. Handley (dir). (2011). *Postcolonial ecologies. Literatures of environment*, Oxford: Oxford Univ. Press, pp. 9-10.

⁹ Timothy Boston (2000). « Seeking Green Societies: From Expansionism to Holistic Ecology », in *Electronic Green Journal*, 1(13), en ligne, www.escholarship.org/uc/item/2n17x0zd, consulté le 29 avril 2012.

¹⁰ *Ibid.*



dans le cadre de ce travail. Aussi la question fondamentale qui nous guidera est-elle de savoir quel écho la question de l'environnement trouve en Afrique.

« Comment peut-on être écologiste en Afrique ? »,¹¹ c'est l'étonnante question, empreinte d'une dose d'ironie, que se pose l'activiste environnementaliste camerounais Jean Nke Ndi, se mettant pour l'occasion dans la peau d'un observateur occidental. « Les Occidentaux », observe-t-il, « de quelque milieu qu'ils soient, sont souvent surpris qu'il y ait des écologistes en Afrique. Pour eux, la protection de l'environnement concerne les sociétés industrialisées ». ¹² L'Afrique serait-elle en marge des problèmes écologiques ? Loin s'en faut. L'engagement de Nke Ndi et d'autres activistes tels que Wangari Maathai, qui s'est vu décerner le prix Nobel de la Paix pour ses efforts en faveur de la protection de l'environnement, montre bien que cette problématique n'est pas étrangère au continent africain. Il convient surtout de rappeler ici la mémoire de l'écrivain nigérian Ken Saro Wiwa, lâchement assassiné par la sauvage et barbaresque dictature de Sani Abacha à cause de son engagement contre la pollution de l'écosystème dans le delta du Niger par les compagnies pétrolières et le « génocide écologique »¹³ subséquent perpétré à l'encontre des populations locales, en particulier la minorité Ogoni à laquelle il appartient. Bien que la responsabilité du continent noir dans la dégradation de l'environnement soit moindre par rapport à d'autres aires géographiques, les analyses prédisent qu'il en payerait pourtant le plus lourd tribut. Prenant en exemple le cas des répercussions des émissions de CO₂ sur la santé, un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) affirme en effet : « L'Afrique est un petit contributeur aux émissions [de CO₂] mais elle supporte une part disproportionnée des coûts associés aux changements climatiques ». ¹⁴ Au-delà de l'évidence des problèmes écologiques, l'Afrique apparaît comme le continent qui symbolise le mieux la mise en avant de la nécessité d'une proximité et d'une relation étroite et saine entre l'homme et son environnement à laquelle fait allusion T. Boston. Ainsi Jean Nke Ndi observe-t-il à juste titre que

¹¹ Jean Nke Ndi (2002). « Comment peut-on être écologiste en Afrique », in *Le monde diplomatique*, N° de décembre 2002, p. 12.

¹² Jean Nke Ndi, *ibid.*

¹³ Elizabeth DeLoughrey, George B. Handley, *op. cit.*, p. 10.

¹⁴ PNUE (2006). « Notre environnement, notre richesse », in *L'Avenir de l'Environnement en Afrique*, en ligne, www.unep.org/DEWA/Africa/docs/fr/aeo-2/chapters/ae0-2_Executive_Summary_FR.pdf, p. 6, consulté le 14 octobre 2014.



dans l'Afrique traditionnelle, de la naissance à la mort, les différentes croyances populaires tournent autour de l'idée d'environnement. Tout individu se trouve marqué par la liaison entretenue avec la nature [...] mettant en valeur le caractère vital du milieu qui nous entoure.¹⁵

Si l'Afrique n'est pas en marge des problèmes environnementaux, si elle noue traditionnellement un lien étroit avec la nature, quelle résonance la question de l'environnement trouve-t-elle alors chez les auteurs africains ? Autrement dit, quelle importance ceux-ci accordent-ils à l'environnement et quelles représentations en font-ils dans leurs œuvres, en l'occurrence celles romanesques et filmiques ? Dans quelles mesures ces représentations peuvent-elles être considérées comme l'expression d'une conscience environnementale ?

Une étude qui met ces interrogations au centre de ses préoccupations, présente forcément la particularité de toucher tant aux discours environnementalistes, souvent perçus comme la chasse gardée de la civilisation occidentale, qu'à des points de vue ayant trait au postcolonialisme, domaine dans lequel se circonscrivent de coutume les travaux des auteurs africains. Habituellement on a tendance à relever l'existence d'une relation d'antagonisme et de contradiction entre les prises de position postcoloniales et la problématique de l'environnement. La raison réside en cela que le contexte d'éclosion de l'environnementalisme est le même que celui de l'impérialisme contre lequel se positionne le postcolonialisme. G. Huggan et H. Tiffin s'inscrivent en faux contre cette idée d'une incompatibilité entre les postures postcoloniales et les questions écologiques.¹⁶ Les deux critiques rappellent que l'une des caractéristiques du colonialisme est l'impérialisme écologique connu dans le langage contemporain sous le vocable de « bio-colonialisme », terme qui désigne le pillage des biens naturels et culturels des peuples indigènes sous le couvert des expérimentations technologiques. Aussi indiquent-ils que le postcolonialisme a toujours eu un aspect écologique évident. Ce point de vue est partagé par E. DeLoughrey et G. Handley qui, se démarquant de certaines prises de position antérieures, reconnaissent aux idées postcoloniales un discours environnemental propre :

¹⁵ Jean Ndihi Nke, *op. cit.*

¹⁶ Graham Huggan, Helen Tiffin (2010). *Postcolonial Ecocriticism. Literature, Animals, Environment*, London & New York: Routledge.



[W]e've drawn from earlier works in postcolonial literature to suggest that the global south has contributed to an ecological imaginary and discourse of activism and sovereignty that is not derivative of the Euro-American environmentalism.¹⁷

Le postulat ici n'est pas seulement la reconnaissance de l'existence effective dans les discours postcoloniaux d'une conscience environnementale, mais aussi que celle-ci n'est pas subordonnée au mouvement environnementaliste occidental. Cela revient à dire que chez les auteurs africains également, l'idée d'environnement ne s'aligne pas forcément sur celle occidentale. Il convient donc de tenir compte de cela pour mieux cerner la particularité de la question écologique chez ces derniers.

Les réflexions que nous entendons mener dans le cadre de ce travail s'appuient sur un corpus composé de huit ouvrages. La particularité de ce corpus est qu'il prend en compte deux différents médias et deux différentes régions. Concernant les médias, nous avons opté pour le roman et le film qui sont les deux moyens d'expression artistique les plus populaires et les plus efficaces en Afrique. Les spécialistes de littérature africaine ont l'habitude de souligner le rôle socio-politique que jouent sur le continent la création littéraire en général et le genre romanesque en particulier. « Pour des raisons historiques connues de tous », affirme dans ce sens Adrien Huannou, « la littérature africaine d'écriture française a été, dès sa naissance, une littérature engagée et le demeure : l'écrivain africain est considéré et se considère comme investi d'une mission ».¹⁸ Aussi le romancier africain ne peut-il pas ne pas s'imprégner des réalités de l'Afrique et doit être « un éveilleur de conscience et un porte-parole de son peuple ».¹⁹ De là, le rôle important de l'écriture romanesque dans la société et dans l'histoire africaines devient indéniable. Ne dit-on pas par exemple que la naissance des mouvements de souveraineté, qui ont mis fin à la colonisation dans les pays africains, est avant tout le mérite des poètes de la Négritude et des premiers romanciers ? C'est justement ce qui fait dire à Jacqueline Sorel que ces « combats politiques » pour l'indépendance ont été menés avec des « armes littéraires ».²⁰

¹⁷ Elizabeth DeLoughrey, George B. Handley, *op. cit.*, p. 8.

¹⁸ Adrien Huannou (2001). « L'écrivain africain et les défis d'aujourd'hui », in Comlan Prosper Deh (dir.). *Littérature africaine à la croisée des chemins*, Yaoundé : Clé.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Jacqueline Sorel (2002). « Senghor et le dialogue des cultures », in *Notre Librairie* N° 147, pp. 12-21.



Tout comme la littérature africaine, le cinéma africain est très proche des réalités sociales du continent. Faisant un parallèle entre la littérature et le cinéma africains, Alexie Tcheuyap affirme :

La production littéraire et la production cinématographique africaines offrent de nombreuses similitudes. L'institution littéraire ayant précédé l'émergence de l'image filmique, on a le sentiment que la première a légué à la seconde tous ses héritages et ses avatars. Qu'il s'agisse des conditions de création, de la thématique, des trajectoires esthétiques, des fondements idéologiques ou des mutations qu'on observe depuis des années, il est de plus en plus évident que littérature et cinéma entretiennent de nombreuses parentés.²¹

Cette parenté entre littérature et cinéma est justement illustrée par le parcours du père du cinéma africain, Ousmane Sembène, qui a commencé sa carrière comme écrivain avant de se reconvertir au cinéma, n'hésitant pas à adapter plusieurs de ses romans. Le choix de ces deux genres procède donc du fait qu'ils sont les plus représentatifs de l'Afrique. Au-delà leur proximité dans le contexte africain, le roman et le film se distinguent par leurs propriétés esthétiques intrinsèquement différentes. Cette distinction esthétique est fort intéressante parce qu'elle permettra de voir comment ces genres représentent individuellement la question environnementale.

Pour ce qui est du caractère interrégional du corpus, il faut préciser que la sélection des œuvres a pris en compte des auteurs de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest. Ces deux régions sont celles majoritairement francophones de l'Afrique. D'abord le cadre des études francophones dans lequel se déploie ce travail est une des raisons qui justifient leur prise en compte. Mais plus importante encore est la situation environnementale divergente qui prévaut dans les deux régions. La configuration de l'environnement en Afrique Centrale n'est pas la même en Afrique de l'Ouest, d'où la nécessité d'analyser comment cette diversité environnementale se reflète chez les auteurs.

Précisons par ailleurs, en ce qui concerne les œuvres de l'Afrique de l'Ouest, que l'idée originelle était d'investiguer respectivement un roman et un film de la zone côtière et de la zone sahélienne. Car, contrairement à la région de l'Afrique Centrale où la configura-

²¹ Alexie Tcheuyap (2002). « Des mots aux images. Littératures et cinéma en Afrique francophone », in *Notre Librairie* N° 149, pp. 34-39.



tion de l'environnement est quasiment uniforme, l'Afrique Occidentale présente la particularité que les réalités environnementales dans les zones proches de la côte sont fondamentalement distinctes de celles dans le Sahel. Nous avons donc voulu tenir compte de cette variété et des singularités sous-régionales dans la sélection du corpus. Ce critère a été respecté pour ce qui concerne les œuvres romanesques avec l'inclusion des textes d'un auteur béninois et d'un auteur malien. Mais cela n'est hélas pas le cas du côté du corpus filmique. L'un des obstacles majeurs auxquels le cinéma africain s'est toujours vu confronté est, on le sait, la question cruciale de sa distribution que Tahar Cheriaa considère avec juste raison comme « assurément le problème-clef – celui qui détermine principalement tout le reste – en matière de cinéma dans les pays africains et arabes. »²² Ce problème résulte dans la regrettable difficulté à accéder aux productions des cinéastes africains qui explique que nous n'ayons pas pu avoir accès à une réalisation d'un auteur francophone de la côte occidentale pouvant entrer dans le canevas de ce travail. Aussi avons-nous dû nous contenter du choix de deux films sahéliens.

Quant aux œuvres proprement dites, nous avons sélectionné comme romans ouest-africains *Un Piège sans fin* (1960) du Béninois Olympe Bhêly Quenum, qui est l'un des classiques de la littérature africaine. Le roman relate l'histoire d'Ahouna, un jeune Dahoméen originaire de la région septentrionale du pays dont la vie bascule dans le malheur suite à une série de coups du destin. La jalousie de son épouse qui vient s'y ajouter le contraint à fuir nuitamment la demeure familiale vers les grandes villes du Sud où, à peine arrivé, il assassine sans raison apparente une femme qu'il rencontre fortuitement. Jeté au bain dans la capitale, il se laisse séduire par l'idée d'évasion d'un codétenu, en fait un proche de la victime qui s'est infiltré à dessein dans la prison, et sera brûlé vif par ce dernier et ses complices quelques instants après la fuite. Le deuxième roman de l'Afrique de l'Ouest est *Sahel ! Sanglante sécheresse* (1981) du Malien Mandé Alpha Diarra. Il raconte l'histoire de Léa, un petit village sahélien situé dans la république fictive du Likan qui est ravagé par une grave sécheresse. Alors que les responsables du village détournent les vivres destinés aux populations sinistrées, le héros Boua qui y passe

²² Tahar Cheriaa (1975). « Distribution cinématographique et nationalisation », in *Ethiopiennes* N°1, en ligne, www.ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=613, consulté le 14 octobre 2014.



ses vacances va se rallier au groupe de jeunes qui incitent la population à se soulever contre l'autorité corrompue du village.

Pour l'Afrique Centrale, nous avons choisi comme romans *Les Exilés de la forêt vierge ou le grand complot* (1981) de l'auteur congolais Jean-Pierre Makouta-Mboukou et *Le Silence de la forêt* (1984) de son homologue centrafricain Etienne Goyémidé. Dans le premier, il est question de l'exil du héros Kinalonga qui doit fuir dans la forêt pour avoir écrit un poème réactionnaire contre le dictateur. Ce dernier, victime d'un coup d'État, cherchera lui aussi l'asile dans la même forêt. Les deux protagonistes vont y découvrir de nouvelles valeurs et subir une sorte de métamorphose qui leur permet de se réconcilier et de réconcilier le pays. Le second roman traite l'histoire du personnage de Gonaba qui décide subitement de renoncer aux privilèges que lui accorde son appartenance à l'élite pour aller vivre avec un peuple de Pygmées dans la forêt vierge. Séduit par leur mode de vie, il décide de se marier avec l'une de leurs femmes, avec laquelle il fait deux enfants. Le décès de celle-ci suite à une intempérie le pousse à retourner à la ville.

Le corpus filmique pour l'Afrique Occidentale est composé, comme évoqué supra, de deux films en provenance du Sahel. Le premier, *Ta Dona* (1991), est une réalisation du Malien Adama Drabo. Le personnage central Sidy est un jeune ingénieur qui s'installe dans un village régulièrement touché par la sécheresse pour mener à bien ses projets de reboisement. Il en profite pour aller à la recherche du septième canari qui est réputé avoir de grands pouvoirs de guérison. Le second est *Bako, l'autre rive* (1979), un film franco-sénégalais réalisé par Jacques Champreux. Le film montre un village sur lequel une grave sécheresse fait planer le spectre de la disette. Les villageois désespérés ne voient leur salut que dans l'immigration en France du dernier jeune homme vivant encore dans le village. Parvenu à Paris après un voyage long et riche en péripéties, celui-ci meurt de froid devant l'immeuble qui abrite son frère.

Pour l'Afrique Centrale, le choix porte d'abord sur un film du Camerounais Bassek Ba Kobhio, en l'occurrence *Sango Malo* (1991), qui narre l'histoire d'un jeune maître d'école qui s'installe dans un petit village de forêt du nom de Lébamzip. Ses visions pédagogiques qui mettent en avant la formation agricole et artisanale et sa tentative



d'organiser les paysans en coopérative seront à l'origine de tensions avec le directeur et le chef du village. Finalement, il est arrêté et transféré à la prison pour avoir tenté de transformer le bois sacré du village en champ. Nous avons choisi enfin comme second film de l'Afrique Centrale *Le Silence de la forêt* (2003). Coréalisé par Bassek Ba Kobhio et le Centrafricain Didier Ouénangaré, le film est l'adaptation du roman du même nom qui fait partie de notre corpus.

Les analyses que nous voudrions conduire dans le contexte de ce travail suivront une structure en quatre temps. Avant de nous atteler à l'investigation proprement dite des œuvres du corpus, nous proposons dans un premier chapitre une introduction à l'environnementalisme et à l'écocritique. Partant d'abord du problème définitionnel auquel il est confronté, nous ferons une sorte d'historique de l'environnementalisme. Ce parcours diachronique qui remontera à ses sources et insistera sur son évolution jusqu'aujourd'hui permettra de mieux l'appréhender. Puis nous nous intéresserons à l'écocritique, plus précisément à son contexte d'éclosion, à ses objectifs et à l'accueil dont il jouit chez les chercheurs africains. Le deuxième chapitre se veut une approche générale de la question de l'environnement en Afrique à travers la littérature. La pratique littéraire en Afrique est assez récente mais riche en péripéties. Les critiques ne manquent pas de signaler que la production littéraire en Afrique est soumise à une dynamique de renouvellement et de transformation. Aussi voudrions-nous nous interroger sur les incidences de cette dynamique évolutive sur l'image de l'environnement. Dans le troisième chapitre, nous examinerons la configuration et la fonction de l'environnement dans les différentes œuvres. Ici, l'analyse passera sous la loupe certains éléments naturels essentiels et leurs singularités, ainsi que la perception dont ils font l'objet. Le quatrième et dernier chapitre s'intéresse à la relation entre les personnages et leur environnement. Il sera question ici d'investiguer dans un premier temps la valeur écologique du lien que les personnages nouent avec l'environnement avant de s'interroger sur les sens symboliques que ces derniers lui confèrent.



Guidé par le principe qu'une lecture du paradigme environnemental est forcément à replacer dans le contexte général de ce qu'il est convenu d'appeler le « tournant spatial »,²³ notre démarche méthodologique s'appuiera sur la géocritique que Bertrand Westphal définit comme « une approche géocentrée » des textes.²⁴ De toute évidence, nos analyses de l'environnement seront prioritairement focalisées sur les éléments de l'espace. C'est justement dans cette focalisation sur le paradigme de la spatialité que réside tout l'intérêt que peut avoir l'analyse géocritique. Aussi nos investigations prendront-elles en compte les critères de la « multifocalisation », de la « polysensorialité », de la « stratigraphie » et de « l'intertextualité » que Westphal considère comme les « quatre points cardinaux de l'approche géocritique ».²⁵ La constitution du corpus de travail répond déjà parfaitement au dernier point. Westphal préconise en effet une approche de l'espace qui transcende le domaine purement littéraire et recommande une ouverture sur d'autre discipline mimétique. Ce faisant, il se met au même diapason que Ursula K. Heise qui, consciente du caractère nécessairement interdisciplinaire de l'écocritique, plaide également en faveur de l'intertextualité dans sa démarche.²⁶ Ce critère est une justification supplémentaire de la pertinence de notre choix d'inclure des œuvres littéraires et cinématographiques dans le corpus.

L'apport de l'intertextualité réside aussi en cela qu'elle rend plus aisée l'application du critère de la multifocalisation. Si Westphal souligne les limites d'une approche géocritique axée sur une seule œuvre, la diversité du corpus, tant sur le plan numérique que sur le plan générique, implique une multiplicité des lectures de l'environnement dont il faut

²³ Le tournant spatial est un concept qui est né du constat qu'il y a une nécessité de reconsidération et de revalorisation du critère de la spatialité dans l'approche des textes. (cf. Döring/Thielmann (dir.). (2008). *Spatial Turn. Das Raumparadigma in den Kultur- und Sozialwissenschaften*, Bielefeld: Transcript et Warf/Arias (dir.). (2009) *The Spatial Turn: Interdisciplinary Perspectives*, London: Routledge). Selon Edward W. Soja, il est le fruit de profondes réflexions critiques engagées par certains chercheurs de la fin de XX^e siècle qui se sont mis à penser l'espace et les éléments spatiaux de la vie humaine de la même manière que cela se faisait depuis longtemps pour le temps et l'historicité de la vie humaine. Soja signale que cette réflexion sur la spatialité qui a d'abord éclos dans les sciences qui sont traditionnellement focalisées sur l'espace à l'instar de la géographie, de l'architecture ou encore de l'urbanisme a rapidement séduit d'autres domaines scientifiques et artistiques comme la littérature. (Edward W. Soja (2008). « Vom "Zeitgeist" zum "Raumgeist". New Twists on the Spatial Turn », in J. Döring, T. Thielmann, pp. 241-262.)

²⁴ Bertrand Westphal (2007). *La géocritique : réel, fiction, espace*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 183.

²⁵ *Ibid.*, p. 200.

²⁶ Ursula K. Heise (1999). « Forum on Literatures of Environment », in *PMLA*, N° 5, pp. 1096-1097



dra interroger les incidences. Cette multifocalisation permettra en outre de voir les divergences entre les points de vue endogènes et exogènes sur l'environnement. L'analyse polysensorielle évite une restriction des perspectives d'approche au seul critère de la visualité. Son intérêt réside dans l'opportunité qu'elle octroie de scruter les différents sens qui entrent en jeu dans la perception de l'environnement et les répercussions que cela peut avoir sur son image. Le dernier point de l'approche géocritique, la stratigraphie, fait intervenir le critère de la temporalité dans l'analyse des représentations de l'environnement. Il s'agira plus précisément de questionner l'impact du temps sur sa perception et son image. Il va de soi que notre démarche prenne également une certaine allure comparatiste. La configuration de l'environnement et les propriétés qu'il présente seront analysées chez les différents auteurs et dans les diverses régions afin de faire ressortir la variabilité et la pluralité de la perception de l'environnement et des discours environnementaux.



1. Introduction à l'environnementalisme et à l'écocritique

1.1. L'environnementalisme

1.1.1. L'éveil d'une conscience environnementale

En 1962, la biologiste américaine Rachel Carson publie *Silent Spring*²⁷, son ouvrage le plus connu. Elle y aborde la problématique de l'utilisation des pesticides, plus précisément le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT) qui a des effets nuisibles sur l'environnement, singulièrement sur la population aviaire dont il augmente la mortalité et entrave le processus de reproduction. Aussi le scénario que crée le livre est-il celui d'un printemps qui, en raison d'une absence des oiseaux et de leurs chants pouvant résulter de l'empoisonnement par ce pesticide, serait un printemps silencieux et triste, d'où le titre de l'œuvre. Le livre de Rachel Carson n'a pas seulement conduit à l'interdiction du dangereux pesticide. Il est aussi célébré pour son rôle primordial dans l'émergence du mouvement environnementaliste.

La conscience environnementale ainsi née se diffuse largement et se manifeste de différentes manières. Elle est à l'origine de la naissance de l'écologie associative qui, d'après Yves Frémion, prend son envol au cours des événements de Mai 68.²⁸ « L'écologie soixante-huitarde », pour reprendre une expression de Bernard Cathelat et Jean-Louis Peytavin,²⁹ s'est organisée dans le cadre des mouvements de protestation dont elle constitue l'une des revendications. Cette atmosphère dans laquelle elle a éclos explique son moyen d'expression privilégiée, l'action citoyenne, devenue une grande tradition puisque de nos jours il n'existe presque plus de projets d'infrastructure touchant un coin de forêt ou une partie d'un cours d'eau qui ne déclenche de grandes manifestations de protestation.

²⁷ Rachel Carson (1962). *Silent Spring*, Boston: Houghton Mifflin. (Avant sa publication en septembre 1962, l'œuvre est d'abord apparue en trois volets dans les éditions des 16 juin, 23 juin et 30 juin 1962 du magazine *The New Yorker*).

²⁸ Yves Frémion (2007). *Histoire de la révolution écologiste*, Paris : Hoëbeke, p. 95.

²⁹ Bernard Cathelat, Jean-Louis Peytavin (1992). « De l'angoisse écosystémique au retour de la morale. », in *Quaderni*. N° 17, *Discours de l'écologie*, pp. 91-96.



Le succès de l'écologie associative n'est sans doute pas étranger à l'émergence des partis écologiques qui sont aussi une forme de manifestation de la conscience environnementale. Si dans le pays d'origine de Rachel Carson, tout comme en Afrique,³⁰ l'écologie politique, malgré sa présence effective, n'a pas encore pignon sur rue, en Europe de l'Ouest par contre, elle s'est d'ores et déjà bien établie dans le paysage politique, à telle enseigne que pour Lorraine Brindel et Nils Haarmann, elle peut se targuer d'être, à côté des traditionnels « gauches » et « droites », « la troisième force politique ».³¹ Le poids acquis par cette tendance politique est visible non seulement dans les bons chiffres qu'elle obtient dans les sondages mais aussi et surtout dans leur sacre au scrutin européen de 2009.³²

Au-delà de l'action citoyenne et l'écologie politique, la conscience environnementale se manifeste également par d'autres formes de mouvements ou d'attitudes. Sur ce plan, on peut citer le phénomène de « rurbanisation » apparu en Europe et aux États-Unis au début des années soixante-dix. Ce phénomène décrit le mouvement des citadins qui, désireux à la fois de se soustraire à la pollution dans les grandes agglomérations et de jouir d'une vie à proximité de la nature, cherchent refuge dans les campagnes jouxtant les villes. Le nudisme et le végétarisme font également partie de cette catégorie. Les partisans du premier voient dans le culte de la nudité non seulement une pratique hygiénique mais ils sont convaincus qu'il est également synonyme de la recherche d'une relation harmonieuse avec la nature. De la même manière la culture alimentaire du végétarisme n'est pas uni-

³⁰ Yves Frémion constate non seulement l'existence de partis écologistes dans tous les États fédéraux américains, mais aussi la participation d'un candidat écologiste à diverses élections présidentielles, en l'occurrence Ralph Nader qui s'est présenté entre autres contre Bill Clinton, Bush Jr. et Al Gore. Mais l'insignifiance des résultats atteints est à l'image de la quasi-absence des diverses campagnes électorales. (Frémion, 2007, p. 17). Le sort des partis écologistes est exactement le même sur le continent africain. On n'entend presque jamais parler de ces derniers et ils brillent tout autant par leur absence des différents rendez-vous électoraux. Cependant, leur existence est attestée dans presque tous les pays africains. Bien plus, ils sont organisés en une fédération, la Fédération des Partis Écologistes Africains (*Federation of African Ecologist Parties*) dont la liste des pays membres, de même que les adresses sont publiées sur le site du Parti Écologique Ivoirien qui fait partie de ladite fédération (cf. www.parti-ecologique-ivoirien.org/Dossiersvoa/La-liste-des-partis-Ecologistes-et-verts-en-Afrique.php [consulté le 10 février 2013]).

³¹ L. Brindel, N. Haarmann (2011). « L'écologie, la troisième force politique en France et en Allemagne ? » en ligne, www.dialogue-avenir.eu/fileadmin/user_uploads/pfds/PB_2011_brindel_Haarmann.pdf, consulté le 31 Janvier 2013.

³² Saskia Richter (2010). « Les partis écologistes en Europe ; évolution et perspectives », in *Analyses et Documents*, Friedrich Ebert Stiftung, Bureau de Paris, en ligne, www.fesparis.org/tl_files/fesparis/pdf/publication/Richter.pdf, consulté le 31 janvier 2013.



quement mue par le désir d'une alimentation saine mais elle représente également, pour ses adeptes, une sorte de rejet de la production et de la consommation de masse qui ont un impact certain sur l'environnement. On ne saurait éluder le cas du concept très en vogue du « développement durable » dont l'aspiration première est de parvenir à une croissance économique plus respectueuse de l'équilibre environnemental.

On le voit, les exemples sont légion et l'on pourrait les multiplier à loisir. La conscience environnementale est grande et démontre que la problématique environmentaliste se révèle comme un défi séculaire, voire millénaire. Mais en fait, qu'est-ce l'environnementalisme ?

1.1.2. La problématique de la définition

S'interrogeant sur ce qui est dans le fond « l'environnementalisme », Timothy Luke fait les remarques suivantes sur le concept et sur certains termes qui en sont dérivés :

“Environment,” “environmentalism,” and “environmentalist” are words used and accepted so broadly now that it is difficult to remember how recently they came into such wide currency. Before 1965, their use in ordinary discussions actually was quite rare in most policy discourses. More suggestive terms, like “Nature,” “conservation,” or “ecology,” typically were deployed in making references about the characteristics of the environmental. Now, a generation later, in the 1990s, Nature in these discourses occasionally will speak as “Nature,” but increasingly its presence is marked as “the environment.” This twist is interesting inasmuch as the various meanings of Nature, while remaining fully contestable, are somewhat clearer than a generation ago. At the same time, the meanings of the “environment,” which are essentially untested, remain very unclear.³³

Les remarques de ce critique se laissent résumer essentiellement en trois points. Elles insistent d'abord sur le fait que le terme et ses dérivés, en dépit de leur emploi très répandu, sont d'une apparition relativement récente. Elles relèvent ensuite que, s'il existe des vocables d'usage plus ancien qui concurrencent le terme « environnementalisme », cette concurrence tourne toutefois largement en faveur de ce dernier dans la mesure où il tend à supplanter les vocables en question. Les remarques de Timothy Luke soulèvent enfin que, nonobstant sa popularité et la prédilection qui lui est accordée au détriment de ses

³³ Timothy W. Luke (1995). « On Environmentality: Geo-Power and Eco-Knowledge in the Discourses of Contemporary Environmentalism », in *Cultural Critique*, N° 31, Part II, pp. 57-81.



concurrents, le terme présente la singularité d'être intrinsèquement flou. Ce défaut de clarté procède sans doute de la difficulté de définition auquel est confronté le concept.

En effet, en dépit de la grande popularité dont il jouit, le concept d'« environnementalisme » se trouve confronté à un grand défi, celui de l'impasse définitionnelle qui l'entoure. Timothy Luke affirme en ce sens que les grands auteurs et éminents chercheurs qui théorisent sur le concept donnent l'impression que celui-ci serait si bien entré et ancré dans les mœurs qu'en proposer une définition deviendrait superfétatoire : « *For almost any given ecological writer, the significance of the environment and environmentalism is now apparently assumed to be so obvious that precise definitions are superfluous* ». ³⁴ C'est-à-dire que ces derniers éludent soigneusement la question dans leurs ouvrages. Il en est ainsi de David Mazel dans son célèbre ouvrage *American literary environmentalism* (2000) ³⁵ qui fait partie des références dans le domaine. Le terme y apparaît à au moins 25 reprises uniquement dans l'introduction. Mais nulle part dans le livre l'auteur n'en propose une définition. Il n'y fait non plus aucune référence à une éventuelle définition déjà existante et connue qui rendrait superflue ou inutile celle qu'il proposerait éventuellement. Lawrence Buell, une autre figure de proue dans le domaine, bien que faisant tout aussi fréquemment usage du terme, ne donne non plus aucune définition de l'environnementalisme dans ses trois ouvrages de grande notoriété, à savoir *The Environmental Imagination* (1995), *Writing for an Endangered World* (2001) et *The future of environmental criticism* (2008). ³⁶ Il s'en tient uniquement à ajouter un glossaire au dernier de ces trois ouvrages où le terme est évoqué dans une entrée commune avec « *environment* » et « *ecology movement* ».

Outre son lien avec ces deux termes, lien qui, selon l'auteur, est évident avec le premier mais reste flou avec le second, ce dernier se contente de faire allusion à son sens originel douteux : « *“Environmentalism” is a term of ethically dubious origin. In the early twen-*

³⁴ *Ibid.*, p. 60.

³⁵ David Mazel (2000). *American Literary Environmentalism*, Athens: The Univ. of Georgia Press.

³⁶ Lawrence Buell (1995). *The Environmental Imagination. Thoreau, Nature Writing and the Formation of American Culture*, Cambridge: Belknap Press of Harvard Univ. Press; (2001). *Writing for an Endangered World. Literature, Culture, and Environment in the US and Beyond*, Cambridge: The Belknap Press of Harvard Univ. Press; (2005). *The Future of Environmental Criticism. Environmental Crisis and Literary Imagination*, Oxford: Blackwell.



tieth century, [...] environmentalism was coined to denote the view that culture and/or character is determined by environment rather than heredity ». ³⁷ Ce sens originel n'est plus actuel pour le terme tel qu'il est entendu aujourd'hui car, comme le note Buell, « *It has long been eclipsed, however, by the use of environmentalism as an umbrella term that may stretch to cover any environmental reform movement, whether anthropocentric or ecocentric* ». ³⁸ Toutefois, bien que ce critique élucide si bien l'évolution du concept d'environnementalisme et sa déviation du sens originel vers un sens nouveau, il fait l'économie d'une définition qui puisse permettre de le cerner sous sa nouvelle acception. À l'instar des deux auteurs précités, David Ingram s'est également intéressé à l'environnementalisme qu'il met en rapport avec le cinéma dans un ouvrage intitulé *Green Screen. Environmentalism and Hollywood Cinema* (2010). ³⁹ Mais à l'image de ses deux collègues, il omet également de dire ce qu'est au juste l'environnementalisme.

Même dans les dictionnaires, le vocable « environnementalisme » n'est pas mieux loti. Le traitement dont il fait l'objet est là encore assez ambigu. Dans l'édition 2010 de la version américaine du dictionnaire d'Oxford ⁴⁰ ainsi que dans l'édition digitale des *Oxford Dictionaries*, ⁴¹ seul le terme « *environmentalist* » se voit consacrer une entrée. « *Environmentalism* » n'est en revanche évoqué que comme un dérivatif du premier et ne possède pas une entrée propre. Dans l'édition australienne de 1999 il dispose par contre d'une entrée et se voit proposer deux définitions. Pour la première, il s'agit d'un « *concern with or advocacy of the protection of the environment* » tandis que la seconde définition en fait « *the view that environment has the primary influence on the development of a person or group* ». ⁴²

Dans les dictionnaires français, la situation n'est guère différente. Chez Larousse, le vocable semble n'être pas encore adopté. Il n'apparaît ni dans l'édition 2010 du Petit La-

³⁷ *Ibid.*, p. 141.

³⁸ *Loc. cit.*

³⁹ David Ingram (2010). *Green Screen. Environmentalism and Hollywood cinema*, Exeter: Univ. of Exeter Press.

⁴⁰ *New Oxford American Dictionary* (2010). Oxford: Oxford Univ. Press.

⁴¹ www.oxforddictionaries.com, consulté le 22 février 2013.

⁴² *The Australian Oxford Dictionary* (1999). Oxford: Oxford Univ. Press.



rousse, ni dans le dictionnaire érudit, ni dans la version en ligne.⁴³ Dans le dictionnaire Robert, la situation est toutefois un peu différente. Bien que dans son édition de 2006 le terme n'apparaisse pas encore dans *Le Petit Robert*, dans celle de 2008 il dispose d'une entrée. Tout en précisant que son attestation date de 1976, cette édition la définit comme la « doctrine qui entend concilier le développement économique et la protection de l'environnement ». *Le Nouveau Littré* dans son édition 2006 lui accorde également une entrée et en donne comme définition « Ensemble de mesures et d'actions favorables à la protection et la défense de l'environnement ».⁴⁴

Le concept d'environnementalisme, comme cela transparait ici, fait parfois l'objet d'une tentative ou d'un effort de définition dans certains dictionnaires tandis que d'autres préfèrent l'ignorer tout simplement. Les définitions proposées par les dictionnaires qui osent une tentative en ce sens insistent habituellement sur le critère de la protection de l'environnement. Mais elles ne sont pas toujours consensuelles. Doctrine ou mesures et actions pour les unes, inquiétude et plaidoirie pour les autres ou plutôt nécessité d'un rapport avec le développement économique pour d'autres encore, le concept voit ici aussi confirmée la problématique du flou qui l'entoure et du malaise à lui trouver une définition précise, concise, convaincante et unanime. Nonobstant donc la popularité du terme et l'engouement autour de son utilisation, il reste un concept nébuleux et à la définition malaisée, ce qui pourrait peut-être expliquer le silence assourdissant des critiques et auteurs qui se veulent spécialistes de la question. Pour notre part, à défaut d'oser une définition qui risquerait d'être tout aussi insatisfaisante et d'enrichir plus encore le flou déjà inhérent au concept, nous jugeons plus adéquat et plus objectif de procéder plutôt à une sorte de traçabilité de l'environnementalisme en en faisant une description diachronique. En d'autres termes, il est préférable, à notre avis, d'opérer par une sorte de genèse de l'environnementalisme en remontant à ses origines et en décrivant son évolution jusqu'à son statut actuel.

⁴³ *Le Petit Larousse* (2010). Paris : Larousse ; *Le Lexis, Dictionnaire érudit de la langue française* (2010). Paris : Larousse ; *Le Larousse en ligne*, www.larousse.com, consulté le 22 février 2013.

⁴⁴ *Le Nouveau Littré* (2006). Paris : Garnier.